

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er février 2021

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UN TERRAIN DE 1 607 M² ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC LES CARREAUX (ECHIRE / SAINT-GELAIS) A LA SAS ASSISTANCE FRIGORIFIQUE HOLDING (MODIFICATIF DE LA DECISION DU 12 MAI 2020)

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaire absente :

Annick BAMBERGER

Titulaires absents excusés :

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UN TERRAIN DE 1 607 M² ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC LES CARREAUX (ECHIRE / SAINT-GELAIS) A LA SAS ASSISTANCE FRIGORIFIQUE HOLDING (MODIFICATIF DE LA DECISION DU 12 MAI 2020)

Monsieur **Gérard LEFEVRE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la Décision du 12 mai 2020 concernant la cession à la SAS ASSISTANCE FRIGORIFIQUE HOLDING, représentée par M. Antony BOUTEILLER, d'un terrain de 1 607 m² environ, situé à Saint-Gelais, sur le Parc d'Activités "Le Luc – Les Carreaux", au prix de 25,00 € HT/m², à la condition que la transaction soit formalisée par la signature d'une promesse de vente avant le 31 décembre 2020,

Considérant que cette signature n'a pas pu intervenir dans les délais impartis pour des raisons qui n'incombent pas au futur acquéreur,

Le Conseil d'Agglomération :

- Confirme la vente à la SAS ASSISTANCE FRIGORIFIQUE HOLDING, représentée par M. Antony BOUTEILLER, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, d'un terrain de 1 607 m² environ, situé sur le PA "Le Luc – Les Carreaux" (Echiré/Saint-Gelais), selon les modalités de cession initiales :

Parcelle	Surface	Prix d'achat HT/m ²	Prix d'achat appliqué à la surface vendue	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total TTC
Parcelle Z1239p	1 607 m ²	2,067 €	3 321,67 €	25,00 €	40 175,00 €	36 853,33 €	7 370,67 €	47 545,67 €

- Prolonge le délai de signature de la promesse de vente jusqu'au 30 juin 2021,
- Précise que les autres mentions de la décision du 12 mai 2020, non contraires, restent applicables,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Gérard LEFEVRE

Vice-Président Délégué